

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PONTRUET

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

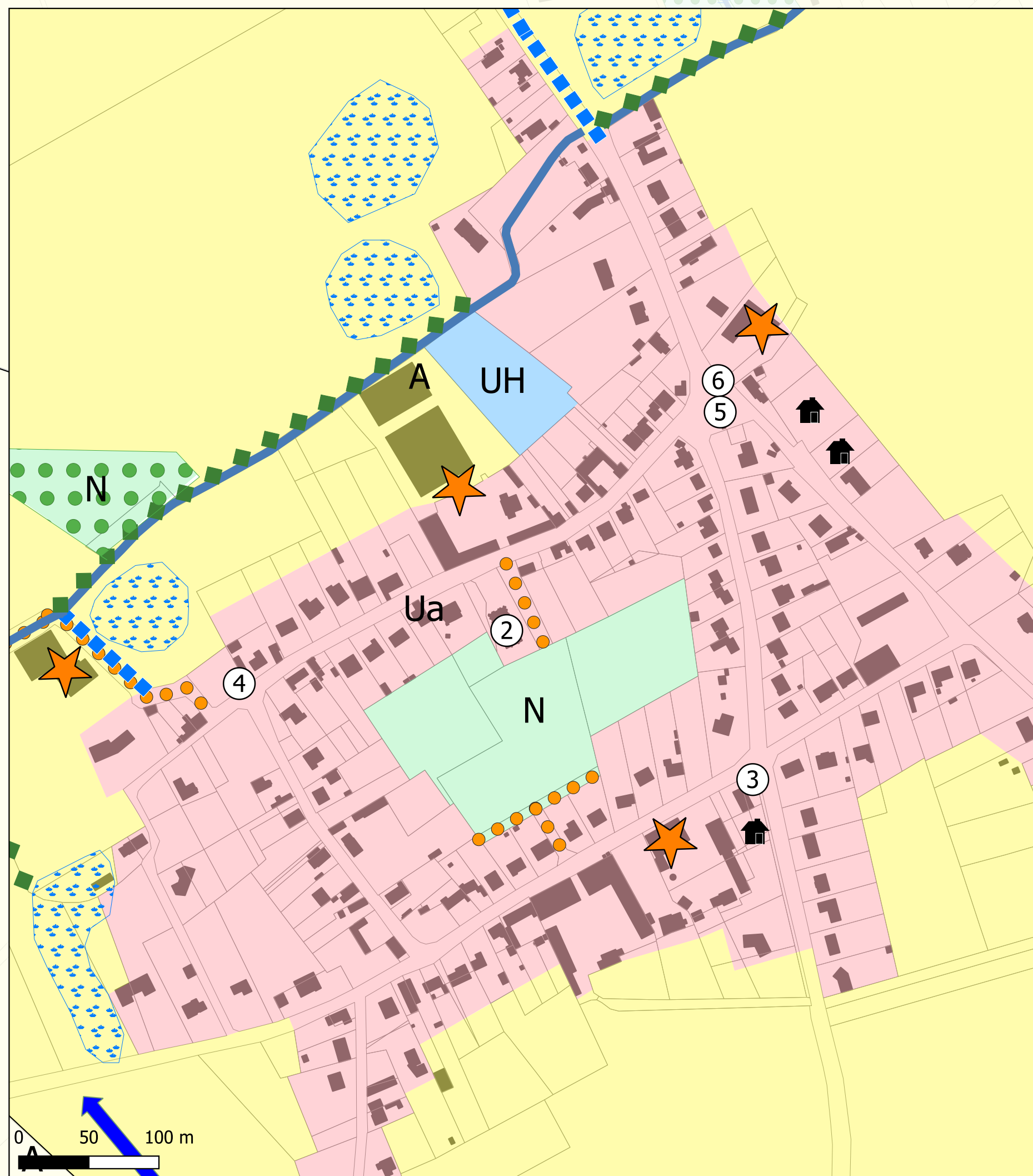
PLUI APPROUVE LE 28/01/2026



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51



Patrimoine	
Números	Désignation
1	Monument australien
2	Eglise
3	Calvaire
4	Calvaire
5	Monument aux morts
6	Arbre remarquable
7	Cimetière

	Cimetière
	Nouvelles constructions
Installations agricoles	
	Installation agricole non classée
Limites de zones	
	Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
	UH : Zone urbaine destinée aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (EISCP)
	A : Zone agricole
	N : Zone naturelle
Éléments à protéger	
	Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
	Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
	Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
	Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
	Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés
	Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Cours d'eau
Zone inondable	
	Zones inondables issues de données communales
	Axes de ruissellement